

Actualité Calais

Reconstruction des huttes de chasse : les travaux ont commencé !

Dimanche 06.12.2009, 05:03 - La Voix du Nord



| FEUILLETON |

- Le premier des treize plans d'eau est creusé.

Après moult péripéties, la construction de treize huttes de chasse déplacées du platier d'Oye vers Marck et Calais a enfin commencé. Dans la zone dunaire située à proximité du camp Jules-Ferry, d'imposants engins de chantier débroussaillent, creusent...

PAR ANNICK MICHAUD

calais@lavoixdunord.fr PHOTO « LA VOIX »

Le chantier est de taille c'est notamment pour cela qu'il a fallu aux chasseurs, défendus par le député Gilles Cocquempot, de l'abnégation pour réunir les presque 600 000 E destinés au projet.

Depuis une dizaine de jours, les tracteurs géants et autres bulldozers de l'entreprise de travaux publics Hembert d'Ardres sillonnent le site. « Le débroussaillage est quasiment terminé, explique Pierre-Yves Hembert, son patron. Les résidus sont récupérés, broyés pour les chaudières à bois. » Le terrassement d'une des huttes, la numéro 8, est quasiment terminé, et la mare est déjà en eau. Une autre est en train d'être terrassée. Quand les treize plans d'eau de 53 mètres sur 40 seront creusés et les environs aménagés, commencera alors la construction des huttes à proprement parler.

Le marché prévoit que l'entreprise Hembert fournira les matériaux, « mais ce sont les chasseurs à qui sont attribuées les huttes qui les construiront », précise Roger Catez, le secrétaire de l'Association de chasse maritime du Calaisis (ACMC). Ils devraient commencer à la fin de la saison de chasse, en février.

Le chantier est d'importance. Pour arriver à voir l'eau affleurer et donc remplir la mare, « à certains endroits, nous devons creuser jusqu'à quatre ou cinq mètres », explique Pierre-Yves Hembert. Le sable déplacé sera réutilisé sur place, soit pour faire les merlons de sécurité protégeant chaque hutte et le pourtour du site, dont le camp Jules-Ferry, soit pour

couvrir certains blockhaus. Chaque plan d'eau sera desservi par une voie de trois mètres de large. Comparées aux huttes déjà implantées sur ce domaine maritime, les nouvelles seront au large : près de 200 mètres séparent chaque mare.

Une saison complète

Les chasseurs de l'ACMC à qui sont attribuées les nouvelles huttes pourront s'y installer pour la prochaine saison de chasse, qui démarre début août. « L'an prochain, ils auront une saison complète ! », se félicite Dominique Gavelle, président de l'ACMC.

Grâce au débroussaillage effectué, l'implantation des treize huttes permettra aussi de créer de nouveaux sentiers de balade accessibles au public et entretenus par les chasseurs. Des chasseurs qui imaginent bien accueillir les enfants de la communauté d'agglomération sur le site pour leur faire découvrir la nature.